CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97341** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/12/2010

Raison sociale : SARL VERGNE MENUISERIE

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

11 RUE DU CHAUFOUR
15130 ARPAJON-SUR-CERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2010B00294

Siret : 528 958 275 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 06737

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 115040782 G - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 115040782 G - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 71 62 39 85 **Fax :**

Portable : 06 72 41 78 53

Responsabilité légale :
VERGNE CHRISTOPHE CO-GÉRANT / VERGNE CHANTAL CO-GÉRANTE / VERGNE ALEXANDRE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.vergne-menuiserie.fr

E-mail : contact@vergnemenuiserie.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 100 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	7	23/07/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	17	23/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/08/2026 09:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E97341** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **06/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/12/2010
Forme juridique : SARL
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2010B00294

Siret : **528 958 275 00018**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 83 06737

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 115040782 G - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 115040782 G - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **SARL VERGNE MENUISERIE**

11 RUE DU CHAUFOUR
15130 ARPAJON-SUR-CERE

Téléphone : 04 71 62 39 85 **Fax :**
Portable : 06 72 41 78 53

Site Internet : http://www.vergne-menuiserie.fr
E-mail : contact@vergnemenuiserie.fr

Responsabilité légale :
VERGNE CHRISTOPHE CO-GÉRANT / VERGNE CHANTAL CO-GÉRANTE / VERGNE ALEXANDRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/07/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/08/2026 09:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.